

Dosage 5HIAA

Votre médecin vous a prescrit le dosage d'acide 5-hydroxy indolacétique dans les urines (5HIAA) :

Cet examen nécessite un régime alimentaire particulier : pendant les 48 heures précédant le recueil des urines, vous ne devez pas consommer les aliments suivants :

- bananes
- chocolat
- fruits secs
- agrumes
- avocats
- tomates
- prunes
- kiwis
- ananas
- mollusques

Le flacon, identifié avec votre nom et prénom, doit être conservé de préférence au réfrigérateur entre chaque miction et apporté au laboratoire **dans les 3 heures qui suivent la fin du recueil des urines de 24 heures.**